

**Service des affaires corporatives
Direction du greffe**

Division du soutien aux commissions et suivi

275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 5 novembre 2008

Étude publique du Bilan des réalisations du bureau Design Montréal

Madame, Monsieur,

La commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tiendra une étude publique sur le bilan des réalisations du bureau Design Montréal.

La Ville de Montréal, convaincue de la portée structurante du design pour la croissance et le rayonnement de la métropole, a créé, en janvier 2006, le bureau Design Montréal afin d'élargir l'action à toutes les disciplines associées au design et à l'ensemble du domaine urbain. Cette unité a pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

La qualité du design, de l'architecture et de l'aménagement contribue directement à la qualité de la vie en ville, à la fierté d'en être citoyen, au plaisir de la visiter. Montréal a démontré sa capacité et sa créativité à certaines occasions exceptionnelles, comme dans le Quartier international, mais la qualité du design doit maintenant devenir la signature de Montréal dans ses propres interventions d'aménagement urbain et s'exprimer dans tous ses arrondissements.

En élargissant sa mission à de nouveaux secteurs d'activités qui ont un impact considérable, l'administration municipale peut ainsi travailler avec les promoteurs de projets, les entreprises et les arrondissements pour les aider à mieux intégrer les designers et les architectes en début de projet – qu'il s'agisse d'aménagement de rues, de parcs, d'habitation, d'équipements publics, etc. – afin d'améliorer la qualité des résultats.

En présentant les principales réalisations de Design Montréal depuis sa création, l'étude publique permettra de situer le rôle du design dans le développement économique de Montréal et de mettre en relief des pistes d'action pour l'avenir.

Cette étude publique se tiendra en deux temps :

Le mercredi 19 novembre à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
Présentation et période de questions

Le mercredi 17 décembre à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
Opinions, interventions des citoyens et dépôt de mémoires

La commission déterminera, en fonction des interventions et mémoires reçus, le moment où elle adoptera ses recommandations.

La commission souhaite vous entendre sur le sujet. Vous êtes donc invité à vous inscrire le soir même de la séance publique du 19 novembre à compter de 18 h 30 si vous souhaitez poser une question. De plus, la commission invite les personnes et organismes qui désirent présenter un mémoire lors de la séance du 17 décembre à s'inscrire et à transmettre une copie de leur mémoire avant le lundi 8 décembre 2008 à 16 h 30 auprès du secrétariat de la commission (commissions@ville.montreal.qc.ca).

Les documents relatifs à ces séances publiques peuvent être consultés sur le portail Internet de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de la commission au (514) 872-3770.

En espérant vous y rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Richard Deschamps
Conseiller associé
Conseiller de ville de l'arrondissement de LaSalle
Président de la Commission permanente du conseil d'agglomération
sur le développement économique